

DES MILLIONS \$ A2

Ascot effectuera des travaux de 2,5 millions \$



Monique Gagnon-Tremblay en a fait l'annonce hier.

Chez nous

Magog

Les visiteurs à la Traversée invités à payer à compter de 10h dimanche

Drummondville

Trois gynécologues pour l'hôpital Sainte-Croix

Wotton

800 000 \$ pour créer 12 emplois

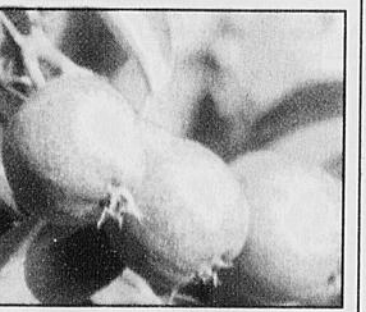
CAHIER B

ECONOMIE C6

La Geo. Sheard en faillite à Coaticook

MIEUX SE CONNAÎTRE A6

Compton, la capitale du fruit



MÉTÉO A2

(203e jour de l'année)

**Chaud et humide: max. 29 à 31
Prob. d'averses: 70 %
Lever du soleil: 5h20
Coucher du soleil: 20h27
Demain: chaud et humide**

«Notre petit chou à la crème va nous manquer terriblement»

— la maman de Priscilla Plante

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

«On l'appelait notre petit chou à la crème. Elle va nous manquer terriblement.»

Gisèle Dulac est la mère de Priscilla Plante, cette adolescente de 12 ans décédée mardi soir après avoir été traînée par un cheval saisi d'épouvante.

Forte, sereine même, la jeune mère parle de sa fille et chaque parole, pesée, semble apaiser son terrible chagrin. Entourée de ses enfants Marie-Claude, Patrick, et plus tard de Maryse et de son mari Gaëtan, elle raconte chacun des gestes de la jeune cavalière avec tant d'amour, qu'on l'imagine en train de foiner, déranter et faire sa place.

«C'est une fille extraordinaire, d'insister Gaëtan Plante, mécanicien bien connu dans l'est de la ville et dont le petit garage se trouve au coin des rues Galt et King Est. Elle avait juste douze ans, mais elle en a fait des choses dans sa vie et elle nous en a fait faire. Elle ne s'éternisait jamais. Ce qui va le plus me manquer, c'est de l'entendre monter les escaliers.»

Priscilla était la bougie d'allumage de cette famille. Passionnée des animaux, elle effectuait son deuxième séjour au camp équestre du Centre Évasion de Fleurimont. A sa première année, elle avait appris à nettoyer son cheval, à le brosser. Elle savait qu'elle devait s'éloigner lorsqu'elle passait à l'arrière.

«Ça fait déjà six mois qu'elle parlait de son camp, surtout avec sa cousine. Depuis des semaines, les deux avaient hâte que la date arrive. Elle n'avait pas peur des bêtes et elle était confiante. En revenant de son camp l'an passé, elle voulait acheter un cheval et prendre des cours. Cette année, c'est elle qui a demandé à prendre le même cheval», de se souvenir sa mère.

Considéré comme une hyper-actrice légère à l'école, Priscilla avait toujours un projet en tête. Gymnastique, rap, ski alpin, elle touchait à tout. Elle laissera aussi un vide chez les louvettes. Une des responsables a confié à la famille «qu'ils sont bien mieux de lui faire de la place en Haut, parce qu'elle en déplace de l'air.»

«Elle n'arrêtait jamais, dira le grand Patrick avec beaucoup de tendresse. Elle était toujours sur un bord et sur l'autre. Elle était telle-



Priscilla demeurera à jamais dans les coeurs de Patrick, Gaëtan, Marie-Claude, Maryse et Gisèle.

Téléphoto, Jean Bourbonnière

ment partout, qu'elle en était fatiguée!

Pour moi, c'était mon petit coup de vent, ajoutera Marie-Claude. Elle voulait être graphiste comme moi. Elle aimait beaucoup dessiner et voulait toujours prendre mes instruments.»

Devant le malheur, la famille Plante sort grandie de cette épreuve. «On est comme transportés par l'amour des autres, sens-tu ça toi Gisèle, de demander Gaëtan à son épouse? Les enfants se chicanent souvent ici, mais quand ils ont ap-

pris l'accident de leur soeur... Moi, j'ai découvert que j'ai un fils et qu'on s'aime tous. C'est sûr que la semaine prochaine, on va se chicaner encore.»

«Le pire, a-t-il ajouté, c'est d'avoir vu Priscilla dans cet état. Elle était si belle notre fille. On a plein de photos d'elle sur les murs, si elles vont rester dret là. Elle prenait tellement de place!»

Pour la famille Plante, le drame qui a coûté la vie à Priscilla, est un accident. Les poursuites sont hors de question, ils n'ont même jamais

songé à ça.

Patrick dira fièrement que sa petite soeur avait elle-même fait les démarches pour s'inscrire au camp

Lyne Joly tiendra le coup (A3)

d'équitation. Elle a préparé sa valise et demandé à choisir son lit.

«C'est la première fois qu'elle

faisait tout, elle-même, d'intervenir le père. D'habitude, c'était toujours Maman par ici et Papa par là. Elle était le bébé, pis elle aimait ça et jouait son rôle à la perfection. On ne pouvait jamais se choquer avec elle. Elle trouvait toujours le moyen. Des fois, sans raison, elle nous criait du sous-sol. Je l'aime!»

Tiens Priscilla! C'est le journaliste qui te l'offre le lapin nain que les tiens t'avaient promis si tu améliorais tes notes à l'école.

L'orage frappe durement à Montréal

L'Estrie s'en tire

Serge DENIS Sherbrooke

La région de l'Estrie s'en est sortie toute bien tirée hier soir alors que le violent orage qui s'est abattu sur le Québec a laissé des traces importantes particulièrement sur l'île de Montréal où la foudre a frappé cinq personnes en plus d'en priver 500 000 autres d'électricité.

En Estrie, l'orage s'est contenté de faucher bon nombre de transformateurs que les employés ont, dans la plupart des cas, remplacés promptement.

Chez les abonnés d'Hydro-Sherbrooke, seulement une vingtaine de résidences ont vu leur courant interrompu au cours de la soirée. Le bris de deux transformateurs sur la rue Évangéline à Sherbrooke, de même qu'à Saint-Élie ont plongé ces secteurs dans l'obscurité. Mais chez Hydro-Sherbrooke, on affirmait avec certitude que tout serait rentré dans l'ordre avant ce matin.

Dans le secteur de Drummondville desservi par Hydro-Québec, la situation semblait également sous contrôle, bien que le nombre de pannes soit considérablement plus important. On comptait une trentaine d'endroits à visiter pour y changer des transformateurs foudroyés, dans la plupart des cas. Un poteau a aussi cédé aux affres du

temps. En fin de soirée, tout indiquait que le réseau serait complètement rétabli ce matin.

Les abonnés qui reçoivent leur électricité du poste de Beauce-Thetford étaient autour de 3000 à 4000 à demeurer dans l'obscurité après le passage de l'orage. Ce matin, affirme-t-on, il ne devrait rester que quelques cas isolés à régler.

Et pour ce qui est du territoire que couvre le poste de Granby, on n'a pas voulu donner de détails, mais il semble que la région n'a pas été épargnée non plus. De 200 à 300 abonnés auraient rapporté leur panne.

Par ailleurs, un accident qu'on avait d'abord cru causé par la foudre est survenu vers 16h30 en après-

Cinq personnes frappées par la foudre (D1)

midi à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Un homme d'une trentaine d'années a subi des blessures alors qu'il aurait touché un fil électrique en effectuant un travail d'émondage sur des arbres. Domicilié à Drummondville, l'homme a été transporté à l'Hôpital Sainte-Croix.

La guerre est ouverte

Appel à la mobilisation contre les nouveaux vidéopokers

Claude PLANTE Sherbrooke

Le président de l'Association de l'amusement du Québec et propriétaire de Simplex à Rock Forest, Pierre Bourgault, appelle tous les tenanciers et propriétaires de bar, restaurant et dépanneur de l'Estrie à la mobilisation pour contrer l'instauration prochaine dans la région de vidéopokers par Loto-Québec. Selon lui, l'arrivée chez nous des vidéopokers de la société d'État équivalait à une déclaration de guerre.

M. Bourgault estime qu'un bon nombre de tenanciers sont derrière lui et la protestation s'organise. On projette de manifester devant le premier bar qui acceptera entre ses murs les vidéopokers jusqu'à temps que ces machines ne disparaissent.

Jusqu'à temps que le ministre de la Sécurité publique, Robert «Middlemiss» vienne les chercher lui-même, clame le président. C'est à lui et il devra venir les chercher. Le gouvernement vient de déclarer la guerre!»

Selon M. Bourgault, c'est dans un établissement hôtelier de Coaticook que les appareils institutionnalisés feront leur apparition en Estrie. C'est précisément là que le



première manifestation devrait avoir lieu.

«Ça va être meilleur en pleine campagne électorale. Ce sont leurs appareils et leur campagne, martèle-t-il. Ils en paieront les conséquences. Nous serons là 24 heures sur 24, jusqu'au moment où le ministre viendra chercher ses machines. Nous n'empêcherons pas les clients de rentrer à l'intérieur, mais ils vont être gênés.»

«Le gouvernement, c'est comme la mafia, lance-t-il en entrevue téléphonique. De toutes façons, c'est l'affaire de Daniel Johnson puisque Middlemiss c'est sa marionnette.»

Il n'a été possible de joindre, dans la journée d'hier, le propriétaire du bar en question, en vacances sur un terrain de golf.

Du côté de Loto-Québec, on confirme l'arrivée de vidéopokers dans la région la semaine prochaine. Les appareils seront reliés à un système central. Depuis quelques semaines, la société d'État a débuté l'installation au Québec, principalement à Montréal et dans la Vieille Capitale.

Le chargé des communications à Loto-Québec, Jean-Pierre Roy, souligne pour sa part depuis le bureau de Montréal qu'une soixantaine d'appareils feront leur entrée

Rien n'arrêtera Loto-Québec (A3)

en Estrie la semaine prochaine.

Rappelons que depuis l'adoption de la Loi 84, le monopole de l'opération des vidéopokers revient à Loto-Québec. De nombreuses protestations ont été signalées à travers le Québec, par crainte d'une saisie massive de ces appareils.

BINGO

La Tribune
Soleil

Dès ce samedi ...

Retrouvez à l'intérieur du **TÉLÉ+** votre carte de **BINGO**
Retrouvez aussi les numéros du **BINGO** publiés chaque jour dans **La Tribune**
Jouez et gagnez jusqu'à 4 000\$

EMPLOIS DU JOUR

Débosseleur/débosseuse

Code: 7322 #2879753
Salaire: selon carte
Poste permanent, 40 hres/semaine
Lieu: Magog
Exigences: apprenti 2e, 3e ou 4e année avec plus de 2 ans d'expérience et carte d'apprenti
Fonctions: débosselage de carrosseries d'autos
Secrétaire/comptable

Code: 1431 #2883942
Salaire: \$300.00/semaine
Poste permanent, 37 1/2 h/sem
Lieu: Fleurimont
Exigences: expérience comme secrétaire/comptable, dactylo 40 mots/min. Connaissance de la comptabilité informatisée, cours de secrétariat, autonome
Fonctions: travail général de bureau, comptabilité informatisée, recevoir les appels, effectuer le classement
Mécanicien(ne) automobiles

Code: 7321 #2878599
Salaire: selon carte
Poste permanent, plein temps, 40 hres/sem., de jour
Lieu: St-Elie
Exigences: doit posséder carte classe B mécanicien automobile, personne responsable
Fonctions: installation de moteurs
Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

J'AIME L'EAU C'EST CLAIR!

Une foule de petits gestes simples contribuent à valoriser l'eau que nous utilisons

Régler le niveau d'eau de la laveuse pour un plus petit volume de vêtements à lessiver; remplir le bain à moitié; utiliser un balai pour nettoyer l'entrée de garage plutôt que d'utiliser automatiquement le boyau d'arrosage.

Il n'est pas nécessaire d'arroser à

- Ascot
- Bromptonville
- Deauville
- East Angus
- Fleurimont
- Lennoxville
- Magog
- Canton de Magog
- Rock-Forest
- Rock Island
- St-Elie d'Orford
- Sherbrooke
- Windsor

* Veillez consulter votre règlement municipal pour l'arrosage de vos pelouses.

Pour information AQTE Estrie: 821-5843

En collaboration avec AQTE / La Tribune

Ascot touchée par la valse des millions \$

Yvon ROUSSEAU Ascot

Des travaux de 2,5 \$ millions seront exécutés à Ascot pour l'amélioration des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que pour la réfection du réseau routier et l'éclairage du parc de soccer.

L'annonce de ces travaux subventionnés en partie a été faite hier par la députée de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, qui s'est défendue de faire de l'électoratisme en rappelant que la municipalité s'était tout bonnement inscrite à des programmes gouvernementaux existants.

La municipalité d'Ascot réalisera, dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec, volet 1, des travaux d'amélioration de ses réseaux d'aqueduc et d'égout dans les secteurs des rues Arsenault, Boisclair, Chambly, ainsi que de réfection des rues Belmont, McDonald, Belvédère et Horizon.

Ces derniers travaux nécessiteront des investissements estimés à 1 656 720 \$ qui seront assumés, en vertu de l'entente, par le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la municipalité, à raison de 614 974 \$ pour les contribuables d'Ascot et d'une participation égale de 520 873 \$ pour les gouvernements de Québec et d'Ottawa. La ministre a précisé que la réalisation de ce projet contribuera à la création de 22 emplois-année.

Révision avantageuse

La députée-ministre a expliqué que la municipalité d'Ascot avait bénéficié d'une révision de son seuil minimum qui se situait à 114 \$ per capita, ce qui aurait eu pour effet



La députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, a annoncé une aide importante à des travaux dans la municipalité d'Ascot.

d'obliger la municipalité à investir 1 035 000 \$ avant d'avoir accès aux subventions du programme d'infrastructures.

«J'ai pu négocier une dérogation avec mon collègue le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, et ramener le seuil minimum à 25 \$ per capita ou à un montant de 227 000 \$, en deça duquel les investissements sont admissibles aux sub-

ventions».

Autres projets subventionnés

Mme Gagnon-Tremblay a aussi informé la municipalité d'Ascot que le gouvernement du Québec a accepté, dans le cadre du programme des travaux d'infrastructures Québec, de participer à la construction d'une voie d'évitement de la rue Montante, sur une longueur de 800

mètres, reliant le chemin Dunant au chemin Sainte-Catherine, un projet évalué à 354 000 \$.

«Ce projet, a-t-elle précisé, aura pour effet de régler un problème de circulation causé par la présence de la carrière dans ce secteur». La municipalité pourra aussi construire un nouveau garage municipal et un entrepôt de sel, un projet estimé à 330 000 \$.

La vice-première ministre a précisé que l'aide financière assumée par le gouvernement du Québec seulement atteindra 456 000 \$ sur des projets totalisant 684 000 \$.

Et ça continue

La députée de Saint-François a aussi profité de la conférence de presse, à Ascot, pour annoncer que dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal, elle avait recommandé à son collègue le ministre délégué aux Transports et responsable de la voirie, M. Gaston Blackburn, qu'un montant de 100 000 \$ soit attribué à la municipalité d'Ascot, afin d'atteindre l'objectif de remise en état du réseau routier municipal.

La ministre a précisé avoir tenu compte qu'Ascot est désavantagée par un vaste territoire, ajoutant qu'elle ne voulait pas que la municipalité soit pénalisée par les annexions.

Mme Gagnon-Tremblay a poursuivi en annonçant qu'elle verserait, à même son budget discrétionnaire, une somme de 60 000 \$ pour l'achat d'un système d'éclairage au terrain de soccer.

Pas de l'électoratisme

La présidente du Conseil du trésor a tenu à préciser à ceux qui seraient tentés de la taxer de faire de l'électoratisme, qu'il n'y avait rien de nouveau dans ce qu'elle annonçait. «Le programme des infrastructures Canada-Québec a été annoncé en février dernier et représente pour le Québec des investissements de 1,575 \$ milliards, dont les projets annoncés aujourd'hui».

Le maire Robert Pouliot, qui avait présenté la ministre, a remercié cette dernière de l'aide accordée à sa municipalité.

Condamné deux fois pour coups et menaces

La Cour lui interdit d'approcher son amie de coeur même si elle y consent

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Condamné deux fois pour coups et menaces depuis le début de l'année, Pierre Coderre n'a pu obtenir hier une levée de son interdiction d'être en contact avec son amie de coeur malgré le souhait de cette dernière.

Mme Micheline Charron avait exprimé le souhait devant le tribunal de revoir le requérant de 33 ans avec lequel elle dit ne pas avoir maille à partir quand il ne consomme pas de stupéfiants.

Coderre a écopé le 22 mars d'une peine de neuf mois et d'une autre d'un mois le 28 janvier pour des actes ou propos violents à l'égard de sa compagne, condamnations assorties de cette interdiction.

Mme Charron avait relaté que son ami lui téléphone de la prison quelques fois par jour à frais virés mais qu'elle n'a pas la permission de le visiter.

Elle dit être bien consciente de sa dernière démarche même si elle avait déjà manifesté la volonté dans le passé de couper tous les liens avec le requérant.

Me Jean Leblanc a représenté que son client se trouve dans une situation singulière puisque que Mme Charron est désireuse de continuer sa relation avec lui.

L'interdit judiciaire était justifié à cause de «la chimie» existant entre ces deux personnes, selon la procureure Andrée Marchand.

Le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec a décidé de ne pas modifier la décision de ses deux collègues.

Coderre a quitté l'audience en faisant un signe à Mme Charron qu'il lui téléphonerait.

Vaine tentative pour entrer de la drogue en prison

Yvon ROUSSEAU Cowansville

Un individu, soupçonné de vouloir entrer illégalement de la drogue à la prison de Cowansville, a fini par lâcher le morceau.

En effet, après une journée et demie de détention et de surveil-

lance étroite, le suspect a fini par rejeter, dans ses selles, les 21 grammes de haschich contenus dans des petits sachets de plastique, qu'il avait avalé devant les gardiens de la prison de Cowansville, en fin d'après-midi, mardi. Ce n'est que mercredi, en fin de soirée, que les enquêteurs ont pu récupérer la drogue.

Il a paru suspect

Le tout a débuté lorsque l'individu, qui s'était rendu à la prison de Cowansville pour y visiter son frère, est apparu suspect aux gardiens, devant qui il a avalé les petits sachets de plastique. Pris de panique devant

la perspective d'être fouillé, le visiteur croyait avoir réglé ses problèmes, mais il devait plutôt être soumis pendant plus d'une journée à une surveillance très étroite, en attendant que son organisme expulse la drogue.

Le suspect n'a pas été arrêté, mais il devra comparaître par voie de sommation. La drogue retrouvée par la police est évaluée à 400 \$. Il n'est pas rare que des visiteurs qui se rendent à la prison tentent ainsi de refiler des narcotiques aux détenus qu'ils vont visiter. Inutile de dire que les gardiens de prison sont très vigilants sur ce point.

AU PALAIS DE JUSTICE

Soupçonné d'avoir menacé son épouse

Sherbrooke - Un homme de 67 ans a repris sa liberté provisoire hier en attendant de répondre de voies de fait sur son épouse lors d'un épisode au cours duquel il aurait sorti une carabine .22 non chargée, mercredi soir, dans le canton de Shipton.

Selon une source policière, le sexagénaire a déposé l'arme sur la table et verbalisé qu'il pensait avoir des projectiles.

Son épouse s'est alors rendue chez un voisin pour alerter les policiers. L'inculpé, représenté par Me Philippe Gilbert, a dû souscrire un engagement de garder la paix, ne pas communiquer avec la plaignante, ne pas consommer de boisson alcoolisée, ni posséder d'armes à feu pendant la durée des procédures.

Ces conditions d'élargissement avaient été soumises à l'appréciation du juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec par le procureur Pierre Proulx.

Il admet un cambriolage rue Arsenault

Sherbrooke - Jean-François Laliberté, qui avait téléphoné à la police à deux heures du matin pour l'informer qu'il enfrennait son couvre-feu, s'est mis en règle hier avec la justice.

Il a admis sa culpabilité à un cambriolage le 13 juillet dans un appartement de la rue Arsenault, à Ascot, où deux carabines, un fusil, un arc à poutie, un couteau de chasse, de la boisson, deux vidéos et des bijoux ont été volés.

Le prévenu, âgé de 24 ans, se trouvait alors à enfreindre une interdiction de possession d'armes à feu et une probation.

Remis en liberté provisoire le 15 juillet, il a téléphoné aux policiers le 20 pour leur demander d'aller le chercher dans les circonstances précitées.

Me Jean Leblanc a soumis au tribunal un avis de six mois serait adéquate pour son client qui avait décidé de régler ses comptes avec la justice, un quantum avec lequel le procureur Charles Crépeau était en accord.

Le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec a suivi cette recommandation conjointe en l'assortissant d'une probation de deux ans.

L'eau de la plage Blanchard est bonne pour la baignade

Sherbrooke

L'eau de la plage Blanchard, à Sherbrooke, est bonne pour la baignade, indiquent les résultats des dernières analyses du mi-

nistère de l'Environnement du Québec (MENVIQ).

Un communiqué de la Corporation de gestion CHARMES, affirme en effet que l'eau à cet endroit a obtenu une cote «B», ou bonne, de sorte que les vacanciers peuvent en profiter sans risque pour leur santé.

LA QUOTIDIENNE 439-2623

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:

— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
taxe de vente du Québec: 22
Coût à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.95, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUIRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

BINGO La Tribune

Soleil

Jusqu'à **800\$** à gagner!

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO 0-71 PUBLIÉ LE JEUDI 21 JUILLET 1994

Même si vous n'avez pas gagné, complétez l'endos de votre carte de bingo. Tirage de 800\$ le 16 septembre 1994

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Pour vous abonner
564-5466
Extérieur
1 800 567-6955

RÉSULTATS		Loto-Québec	
GAGNANTS	LOTS	Tirage du 94-07-20	
6/6	1	2 243 714,20 \$	
5/6+	5	134 622,80 \$	
5/6	242	2 225,10 \$	
4/6	14 852	69,50 \$	
3/6	284 938	10,00 \$	
Ventes totales: 16 304 019,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$	
Prochain tirage: 94-07-23			
Extra		Banco	
Tirage du 94-07-20		Tirage du 94-07-21	
NUMÉROS	LOTS	1	4
539711	100 000 \$	7	11
39711	1 000 \$	14	18
9711	250 \$	19	27
711	50 \$	39	41
11	10 \$	42	48
1	2 \$	54	56
		57	60
		64	64
Prochain tirage: 94-07-22			

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE
max 31	min 21	max 29	18/27	15/27

Dans le monde

Aujourd'hui

	Min.	Max.		Min.	Max.
Bruxelles	14	28	Londres	18	29
Le Caire	22	35	Los Angeles	19	26
Chicago	21	32	Madrid	22	40
Copenhague	14	25	Miami	25	32
Franfort	16	23	New York	25	34
Geneve	16	26	Oslo	16	23
Helsinki	14	22	Paris	21	38
Jérusalem	18	31	San Francisco	14	18

INDEX

Arts:	B-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-4	Horoscope:	B-4
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-2
Décès:	D-5	Sports:	C-1
Économie:	C-6		



Photo La Tribune, par Claude Croisetière

Quand on se dépense pour donner un loisir sain aux jeunes, on ne s'attend surtout pas à ce qu'un coup du sort vienne nous les enlever si tragiquement.

Grand-père d'une fillette qui s'adonne à l'équitation, Jean-Guy Desmarais est formel

«Les parents peuvent avoir confiance»

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

De sa propre initiative, Jean-Guy Desmarais, propriétaire d'un dépanneur dans la rue Sainte-Famille à Sherbrooke a téléphoné à La Tribune hier pour rassurer les parents dont les enfants font de l'équitation.

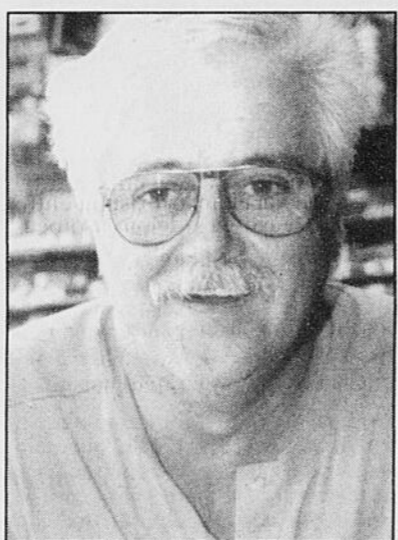
Annik, la petite-fille de six ans de ce grand-papa gâteau, fréquente le Centre équestre Évasion de Fleurimont. Il tenait absolument à rassurer les parents.

A son avis, l'équitation constitue non seulement une excellente discipline, mais aussi un bon moyen d'assurer le contact d'un animal avec un enfant qui adore les bêtes, mais qui ne peut en posséder.

«Les parents peuvent avoir confiance, a-t-il assuré. Évasion est un bon centre, bien tenu et Lyne Joly aime tellement les enfants. Elle voit à tout. Annik avait oublié ses bas l'hiver dernier, elle lui en a fabriqués avec des bandages. Elle est tellement patiente avec les enfants que parfois, les parents, nous sommes gênés.

C'est sûr que l'équitation, ça comporte des risques, d'ajouter grand-papa Desmarais. C'est un accident malheureux, mais c'est comme un enfant qui tombe à bicyclette. Les autres ne sont pas pour arrêter d'en faire pour ça.»

Jean-Guy Desmarais est visiblement très fier de sa petite Annik. Elle pratique l'équitation depuis un an maintenant. Grand-père l'accompagne à ses cours chaque mardi soir et suit sa progression avec intérêt.



Jean-Guy Desmarais

Suites douloureuses de l'accident mortel au centre d'équitation fleurimontois

Sans support, Lyne Joly aurait tout vendu

Pierre-Yvon BÉGIN Fleurimont

Lorsqu'elle a commencé à pratiquer l'équitation à l'âge de huit ans, Lyne Joly ne se doutait pas qu'elle deviendrait propriétaire à 24 ans de l'un des grands centres équestres de la région, à Fleurimont.

Mais mardi soir, c'était le drame, un horrible coup du sort. Un de ses chevaux a pris le mors aux dents, entraînant dans la mort une adolescente de 12 ans, Priscilla Plante.

«Je n'ai pas le choix de vivre avec ça, dira la jeune femme. Si je n'avais pas eu le support du forgeron, de mon prof et de tous les amis de chevaux qui sont venus me voir pour me dire de ne pas lâcher, j'aurais vendu tous les chevaux. J'aurais gardé ça privé pour moi.»

Hier, sous un soleil de plomb, l'atmosphère était lourde au Centre équestre Évasion de Fleurimont. Moniteurs et enfants vauquaient à leurs occupations avec le plus grand soin, comme si la minutie pouvait aider à supporter la peine, l'implacable.

Celle qui a lancé son entreprise avec deux chevaux il y a sept ans, qui en a acheté un troisième avec les profits réalisés et ainsi de suite jusqu'à ce jour, ne changera rien à son approche. Reconnue pour sa grande patience, elle a l'assurance de celle qui sait avoir tout fait.

«Je ne peux avoir des chevaux

plus tranquilles que ça, a-t-elle dit. Même si on avait voulu, nous ne pouvions rien. On ne pouvait pas mieux faire. C'est le temps des grosses mouches noires et même si on met de l'huile sur nos chevaux, elles piquent quand même.

Ça fait six ans que j'ai ce cheval-là, a-t-elle ajouté. Avec ce cheval ou les autres, il n'est jamais rien arrivé de grave. C'est sûr qu'il y a des chutes parfois, mais c'est normal.»

Durant l'été, Lyne Joly tient des camps d'été pendant sept semaines en plus de recevoir les enfants inscrits à Cap Jeunesse. Elle compte sur les services de quatre moniteurs et deux employés pour l'entretien.

Ce matin, un psychologue doit se rendre au centre afin de rencontrer les enfants et les moniteurs.

«Aujourd'hui, ça va un peu

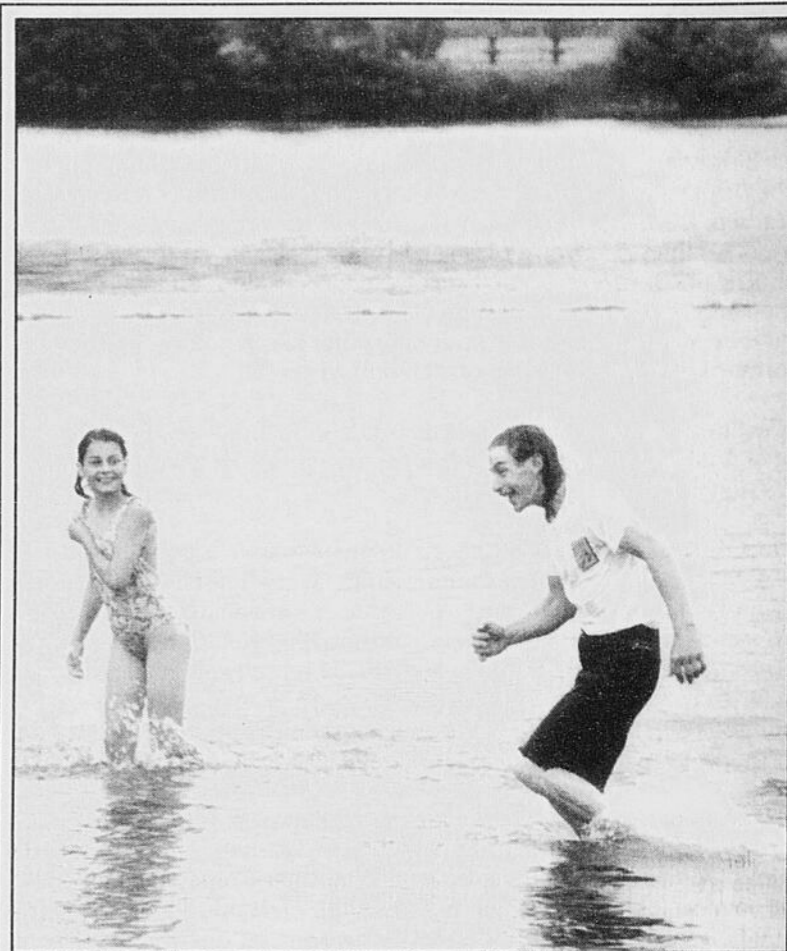
mieux, on n'en parle pas trop, dira la propriétaire. Demain vendredi, avec le psychologue on va essayer de se libérer de tout ça.»

Coroner

René-Maurice Bélanger, coroner chargé de l'affaire, a indiqué à La Tribune que la jeune victime présentait de multiples éraisons sur tout le corps et les membres. Il a aussi remarqué une profonde laceration du cuir chevelu et une fracture du crâne assez sérieuse.

La victime présentait aussi un œdème important à la main droite et le coroner a demandé que l'on pratique des radiographies supplémentaires.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de la victime et le rapport était attendu en fin de journée.



De la chaleur à souhait

Téléphoto, par Claude Croisetière

Le 21 juillet 1994 a destitué le 21 juillet 1978 dans les annales des records de chaleur. L'ancienne marque de 30,5 °C a été battue à plate couture par un nouveau record de 31,9 °C, atteint aux alentours de 16 h. Quant au record de mois (33,7 °C), établi le 4 juillet 1983, il est confortablement resté assis sur ses lauriers.

Pour les prochains jours, la situation ne change guère: un mercure qui a le folle des hauteurs, de l'air humide et «collant», et un plus grand risque d'averses et d'orages forts. Gardez le parapluie et le parasol à portée de la main.

Vidéopokers

Loto-Québec n'entend pas se laisser ralentir

Claude PLANTE Sherbrooke

La société Loto-Québec n'entend pas prendre de mesures spéciales pour contrer d'éventuels mouvements de protestation dans les régions, comme le propose le président de l'Association de l'amusement du Québec et propriétaire de l'entreprise d'amusement Simplex de Rock Forest, Pierre Bourgault.

Rien n'arrêtera l'installation des vidéopokers, explique le responsable des relations publiques chez Loto-Québec, Jean-Pierre Roy. La société ira comme les plans établis le proposent, selon les demandes des tenanciers.

«Nous faisons notre travail, dit-il. Je ne crois pas qu'il y aura beaucoup de protestations puisque nous installons les machines chez des tenanciers qui en ont fait la demande et répondu à certains critères.»

«Nous en avons installé beaucoup depuis quelques semaines et les clients, comme les tenanciers d'ailleurs, apprécient les nouvelles machines. Ils aiment la transparence du système. Il faut dire aussi que le taux de remise est de 92 pour cent. Les gens gagnent plus souvent.»

Pour qu'on installe dans leur établissement les nouveaux appareils, les tenanciers doivent faire une demande à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Lorsqu'une licence est émise, Loto-Québec entre en communication avec la direction du commerce et prend rendez-vous.

Enfin, M. Roy ne croit pas que l'implantation de ces vidéopokers institutionnalisés viendra nuire à l'industrie estrienne de l'amusement. Depuis trois semaines, 600 appareils ont été installés au Québec, principalement à Montréal et Québec.

L'herbe à poux fait son apparition

Il ne reste plus qu'une semaine pour s'en débarrasser, sinon... gare au rhume des foins

Michel RONDEAU Sherbrooke

Vous découvrez de gros plants de carottes chez vous et vous n'en avez pourtant pas planté?

Si c'était de l'herbe à poux?

Le feuillage de l'herbe à poux ressemble effectivement à des feuilles de carottes, note le docteur Reno Proulx, de l'Équipe régionale de santé publique de l'Estrie.

Il reste une semaine pour se débarrasser de cette mauvaise herbe avant qu'elle n'empoisonne la vie de 12 pour cent de la population. Après le 1er août, elle fleurit et émet dans l'air des grains de pollen microscopiques qui servent à sa reproduction.

Résultat: le rhume des foins, qui affecte 600 000 personnes au Québec.

Un feuillet publié par le Comité de santé environnementale des Départements de santé communautaire

nous apprend qu'il y a deux sortes d'herbe à poux. Parmi les plantes allergènes, la plus répandue est la Petite herbe à poux (en latin Ambrosia artemisiifolia). Elle pousse généralement en colonie, dans des endroits perturbés par l'activité humaine ou dépourvus de végétation. On la voit souvent dans les terrains vagues, les chantiers de construction, les interstices de trottoirs, en bordure des routes et des voies ferrées.

La Petite herbe à poux est une plante annuelle qui mesure de 10 à 90 centimètres, soit de 4 à 36 pouces de hauteur. Ses feuilles sont minces et profondément découpées en segments étroits. Elles sont opposées à

la base et alternent dans la partie supérieure. Sa tige est poilue.

Au sommet des rameaux de la plante, l'herbe à poux produit en juin et juillet des fleurs verdâtres groupées en capitules sur des épis. En période de floraison, durant le mois d'août et septembre, ces fleurs émettent du pollen.

Un seul plant d'herbe à poux peut générer plusieurs millions de grains de pollen ainsi disséminés dans l'air par le vent.

La deuxième espèce d'herbe à poux, appelée Grande herbe à poux (ambrosia trifida) est plus rare. Elle peut atteindre deux mètres (plus de

six pieds). Ses feuilles sont larges, opposées et formées de trois à cinq lobes.

La personne allergique à l'herbe à poux souffrira de congestion nasale, d'éternuements, de larmoiements et, parfois, de problèmes respiratoires plus sérieux comme l'asthme allergique.

On peut à tout moment et sans danger toucher l'herbe à poux pour l'arracher. Cette plante ne cause pas de démangeaisons cutanées.

L'arrachage est le moyen le plus écologique et le plus simple de s'en débarrasser. Le système de racines peu développé du plant rend cette opération facile.



Le feuillage de l'herbe à poux ressemble beaucoup à celui de la carotte.

Le pollen dévastateur aura le champ libre cette année

Sherbrooke (MR)

Un survol des mesures prises dans la région immédiate de Sherbrooke pour combattre l'herbe à poux, qui, la semaine prochaine, commencera à chatouiller les personnes souffrant du rhume des foins, donne à croire que la mauvaise herbe aura cette année presque toute la latitude voulue pour se répandre.

L'an dernier, l'Équipe régionale de santé publique de l'Estrie avait mené une vaste campagne de sensibilisation qui avait permis de comprendre que tout le monde, municipalités et individus, avait sa part de responsabilité pour réduire les ravages de cette plante allergène.

Le docteur Reno Proulx confesse une certaine indolence cette année, due, entre autres, à des dossiers plus prioritaires comme celui de l'hépatite. Il prévient toutefois

qu'il est temps maintenant de s'attaquer à l'herbe à poux, qui, d'ici le 1er août, commencera à dégager son pollen dévastateur.

«Le pollen voyage sur plusieurs kilomètres de distance, note-t-il. Il faut donc une vaste concertation pour arracher l'herbe à poux, sinon les efforts des uns sont annulés par la négligence des autres.»

Compte tenu du fait que l'herbe à poux peut pousser dans les interstices des trottoirs et en bordure des routes, une vérification a été faite auprès de trois municipalités au sujet des mesures qu'elles ont prises pour vérifier la présence d'herbe à poux et pour la combattre.

Tout le monde a semblé un peu surpris par la question.

Signalant qu'il n'existe aucune réglementation à Sherbrooke concernant l'arrachage de l'herbe à poux, M. Pierre Lemaire, de la Division des permis et inspection de la Ville, a indiqué qu'à sa connaissance les services de la Ville n'ont ni véri-

fié la présence de la mauvaise herbe sur son territoire, ni envisagé des mesures pour l'enlever.

A Rock Forest, M. Russ Parson, des travaux publics, a dit n'être pas au courant, tandis que l'inspecteur en bâtiments, Mme Simone Camiré, doit vérifier aujourd'hui si la municipalité a prévu quelque chose. Par contre, une téléphoniste de l'hôtel de ville a signalé que les citoyens se présentant à l'hôtel de ville peuvent y apercevoir une affiche sur l'herbe à poux et consulter des documents d'information sur le sujet.

A Fleurimont, M. Denis Bolduc, directeur des services techniques, a avoué: «Nous, on en a». Il a indiqué que les employés de son service arrachent l'herbe à poux quand ils en voient en circulant dans la municipalité. «Mais il n'y a pas de moment où on fait un arrachage systématique.»

En bordure des routes, signale M. Bolduc, on a tondue l'herbe au début de juillet et on répètera l'exercice à la mi-août.

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Santé et... électoralisme à Asbestos

Il faut apprendre à se serrer la ceinture et faire plus avec moins, dit-on. C'est vrai. Mais personne ne peut reprocher aux citoyens d'Asbestos de réclamer de meilleurs soins d'urgence pour leur centre hospitalier. Non, car avant même que l'État québécois ait complété sa rationalisation des services de santé, ils subissent déjà une disette éprouvante. Imaginez: faute de médecins, on doit diriger les cas graves vers d'autres hôpitaux de la région.



Roch BILODEAU

C'est pourquoi Mme Carmen Dodier n'a probablement pas eu beaucoup de difficultés à faire endosser une pétition par une large partie de la population, c'est-à-dire environ 4000 personnes. Mais la tournure des événements n'échappe à personne: la salle d'urgence de l'hôpital d'Asbestos est devenue un enjeu électoral.

La Tribune de samedi dernier faisait état de cette pétition en manchette principale. Or, dès mardi, le député libéral du comté, Yvon Vallières, annonçait l'embauche de deux nouveaux médecins: nous sommes chanceux, disait-il, la ministre de la Santé aurait pu choisir une autre région. Chanceux?.. Le président du Conseil des médecins et dentistes du Centre hospitalier d'Asbestos estime qu'il en faudrait le double pour empêcher la salle d'urgence de fermer ses portes tous les soirs du mois d'août.

C'est donc simplement un pas dans la bonne direction. Dont le député Vallières voudrait évidemment tirer profit au maximum dans l'actuel contexte électoral.

Mais il ne devrait pas s'étonner s'il découvre que la population d'Asbestos a précisément l'impression que cette demi-mesure vise avant tout à ne pas détériorer plus encore l'image de son parti. Et qu'il suffirait, somme toute, que sa campagne électorale soit ardue pour amener la ministre de la Santé à compléter son «cadeau» aux «chanceux». C'est en tout cas ce qui vient à l'esprit quand on sait que le problème de la salle d'urgence existe depuis plusieurs mois et que le gouvernement n'avait rien fait jusque là pour le régler.

Naturellement, l'adversaire péquiste n'allait pas rater si belle occasion. Tous les candidats de la région se disent en effet derrière Mme Dodier. Ils ne peuvent pas vraiment se tromper avec une pétition aussi éloquente. Mais la population n'est pas dupe. Elle sait que la noble cause sert des intérêts partisans. Et que rien ne l'assure qu'un gouvernement péquiste, lui, aurait trouvé plus rapidement et plus efficacement la bonne solution.

Voilà qui illustre bien pourquoi le public est devenu si cynique face à la politique. Même quand il s'agit de la santé des citoyens d'une petite communauté comme Asbestos, on peut humer à plein nez le petit calcul politique et l'électoralisme.



TRIBUNE LIBRE

Un non-sens

Mme Monique Gagnon-Tremblay
Ministre et députée
de Saint-François

Je voudrais par la présente manifester mon opposition à la création des C.I.T. (Corporations intermédiaires de travail), et plus spécifiquement comme «nouvelle avenue pour la prestation de certains services à domicile» (Les Soins à domicile de première ligne, Cadre de référence, MSSSQ, 1994).

D'abord, il est inacceptable d'établir des services à domicile sur une base de personnel non «stable», compte tenu de la nature personnelle et intime des services à domicile. Les programmes d'employabilité «PAIE» qui fourniront une main-d'œuvre de six à neuf mois n'assureront aucunement cette stabilité essentielle pour la qualité des relations employé-usager des services à domicile.

Ensuite, comme le démontrait Mme Lise Morin dans sa lettre parue dans La Tribune le 5 juillet 94, c'est

un non-sens si l'on connaît bien les services à domicile nécessaires aux personnes handicapées, comme moi, atteint de paralysie cérébrale. J'ai en effet personnellement besoin d'aide domestique, de soutien civique (services recommandés) pour les C.I.T.), mais aussi d'assistance personnelle qui réferme à des soins d'hygiène de base, d'aide à l'alimentation, aux transferts, etc. Mes trois préposés actuels (que je ne peux payer que 6 \$ de l'heure) sont aptes à faire et font les trois catégories de tâches et j'en arrive aux exemples pour montrer le non-sens des divisions de tâches recommandées par le gouvernement.

Ainsi, au dîner et au souper, il peut arriver et il arrive que j'ai besoin d'aide pour aller à la toilette: donc transferts et assistance d'hygiène de base impliquant le préposé. De plus,

pendant que je suis à la toilette, le matin et le soir, mon préposé accomplit des tâches d'entretien ménager et de soutien civique. Il arrive également que j'ai besoin d'être changé de vêtements, ce qui implique de l'assistance physique, et je compte sur les heures où j'ai un employé chez moi pour m'assister dans mes besoins prioritaires, qu'ils soient d'ordre domestique, civique ou personnel. Vous faut-il plus d'exemples?

Je compte donc sur vous, Madame la ministre, pour parler à vos collègues ministres concernés, pour qu'ils s'interrogent sur l'utilisation des programmes d'employabilité dans le maintien à domicile qui nécessite de vrais emplois et sur le non-sens des divisions de tâches décrites dans les recommandations du MSSSQ.

Merci de l'attention que vous porterez à cette lettre et recevez mes sentiments les plus distingués.

Gilles Coutu
Personne handicapée recevant
des services de soins
à domicile par allocation directe

INVITATION

Les charmes de la région de Lac-Mégantic

NDLR: En cette période des vacances, La Tribune a demandé à quelques représentants régionaux de nous faire partager un coin de chez eux. Aujourd'hui, la région de Lac-Mégantic.

En mon nom et au nom de mes collègues du conseil municipal de Lac-Mégantic, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les vacanciers qui visitent notre belle région.

Nous vous suggérons particulièrement quelques endroits qui sauront vous combler.

D'abord directement au centre-ville, voyez la nouvelle Galerie d'art estivale située dans le gymnase du centre Mgr-Bonin, au 5561 rue Frontenac. Une trentaine d'artistes de la région s'y donnent rendez-vous ces semaines-ci.

Tout près, ne rater pas le parc des Vétérans, un îlot de tranquillité



Jacques Leblanc

doté d'une vue superbe sur le lac et les majestueuses montagnes qui le bordent. Ceux qui le désirent peuvent avoir un accès direct au plan d'eau avec leur embarcation. Vous irez alors quai du centre-ville, nouvellement rénové, avec descente pour bateaux à l'intérieur de la marina.

C'est de là d'ailleurs que le Capitaine Cap II accoste pour prendre les passagers et filer en croisière sur le lac Mégantic. Une tournée de découvertes et d'enchantement.

Pour les adeptes de baignade et de camping, le complexe Baie des Sables est l'endroit tout indiqué. Une vaste plage avec tous les services et plus de 250 espaces de camping vous attendent. Un peu plus

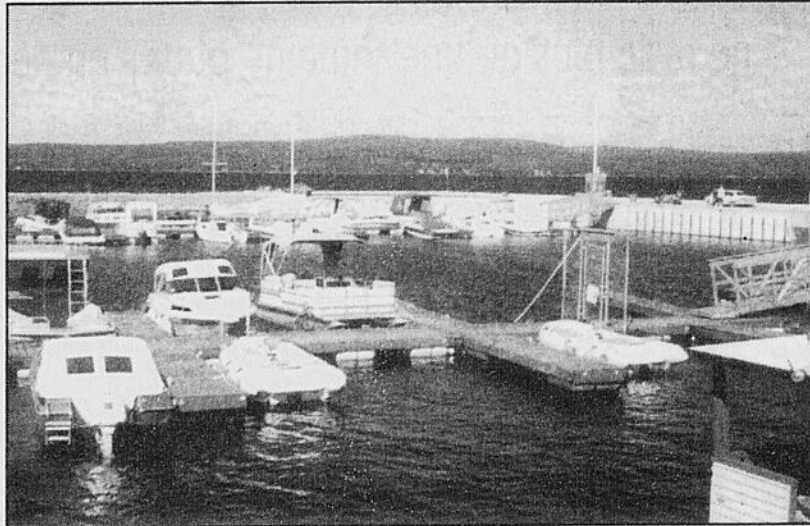
loin, pour les amateurs de camping sauvage, il y a la base plein-air.

Retour ensuite à la croix lumineuse dominant le lac et sa ville: la vue est exceptionnelle sur Lac-Mégantic et la grande région.

Vous remarquerez sans l'ombre d'un doute les églises des différentes communautés et les belles grandes maisons historiques de la ville.

Les magasins, restaurants et hôtels/motels du centre-ville et du Carrefour offrent par ailleurs tous les services d'une capitale régionale bien établie.

Pour en savoir plus, consultez nos guides du bureau d'informations touristiques situé à l'entrée nord de la ville, par la route 161, plus précisément au 3995 rue Laval. Déjà, avec le magnifique coup d'oeil sur notre coin de pays que vous y découvrirez, vous aurez une bonne idée des découvertes qui



Le lac Mégantic se prête à merveille aux activités nautiques. vous attendent.

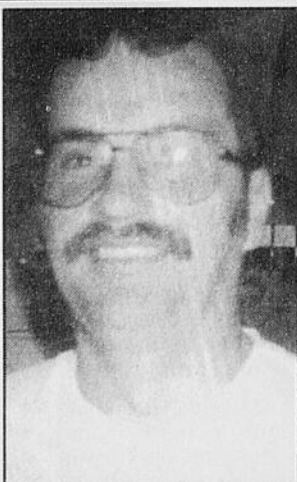
Venez rencontrer notre population qui se fera un plaisir de vous

accueillir.

Jacques LEBLANC,
Maire de Lac-Mégantic

QUESTION DU JOUR

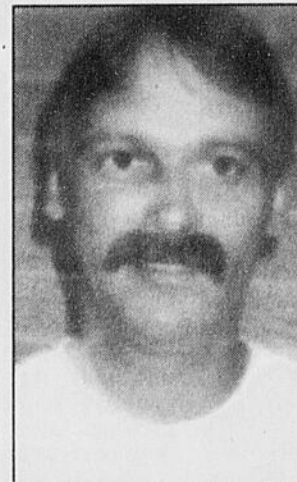
Croyez-vous que la survie du Centre hospitalier d'Asbestos soit menacée?



Jean-Yves Dubois, Asbestos: «Si ça continue comme cela oui! C'est mal parti. On n'a plus de médecin; ils vont nous le fermer.»



Sophie Gauthier, Watton: «Ça va partir, c'est sûr. On n'a plus de médecin! On va être obligés d'aller vers l'extérieur. Moi-même, je vais aux hôpitaux de Sherbrooke.»



Gaëtan Bernard, Asbestos: «Oui, de la façon que c'est parti. Les médecins ne sont pas intéressés à continuer d'exercer ici.»



Lucie Paquette, Asbestos: «Ça ne fait pas bien longtemps que je suis dans la région. Mais ça me surprendrait. Nous avons besoin de ses services.»



Sophie Gauthier, Watton: «Ça va partir, c'est sûr. On n'a plus de médecin! On va être obligés d'aller vers l'extérieur. Moi-même, je vais aux hôpitaux de Sherbrooke.»

Faut pas tomber sur la tête

On en apprend à tous les jours. De par mon métier, je suis appelé à rencontrer plein de gens, à en connaître un peu plus sur l'existence humaine et transmettre ces connaissances à mes lecteurs.



par Claude PLANTE

Mais il me faudra encore bien d'autres reportages sur le Débarquement de Normandie ou sur les jeunes victimes de Tchernobyl pour comprendre parfaitement la nature humaine. Cette nature humaine qui provoque souvent des incompatibilités. Comme le fait que certains sont prêts à s'équiper au maximum pour pratiquer leur sport préféré, sans pour autant suivre les règles élémentaires de sécurité.

Depuis quelques années, j'ai découvert les plaisirs du vélo grâce aux pistes cyclables. Même si celles de la région sherbrookeoise sont bien aménagées, j'ai un petit faible - et même un gros - pour l'Estriade qui relie Waterloos à Granby.

Mais là comme sur les pistes cyclables qui longent la rivière Magog, on peut faire face à la bêtise humaine. Des cyclistes bien protégés, pratiquement d'une armure à toute épreuve, débambulant à toutes vitesses sur ces «vélos-routes» souvent achalandées par les beaux dimanches après-midi. Casque, protège-genou, protège-coude, gants, etc., ils ont tout, sauf le bon sens de respecter un certain «code» cycliste.

La publicité dit: «À vélo sans casque, mais t'es tombé sur la tête!» Eh bien moi je dis: «Conduire de façon imprudente son vélo même avec un casque, mais t'es tombé sur la tête!»

On a aura beau être équipé du plus beau casque signé Louis Garneau, la bicyclette italienne la plus dispendieuse, si le sportif fait tout pour provoquer des accidents fâcheux et stupides, à quoi sert l'investissement?

L'instinct de survie fait que sur la route on attend évidemment que la voie se libère avant de procéder à un dépassement. Pourquoi sur la voie cyclable, on ne fait pas de même? Ces «chauffards du vélo» nous arrivent dans le dos sans daigner user de leurs freins pour ralentir et dépassent sur notre gauche même si un autre cycliste vient en sens inverse. Si on additionne bien, ça fait trois bicyclettes de large, dont une roule à l'allure du Tour de France!

Il n'est pas ici question de parler contre le port du casque en vélo. J'avoue cependant que je ne le porte pas moi-même lors de mes randonnées (sauf en montagne...), mais il le faudra probablement un jour. Il est question de sensibiliser mes confrères de pistes cyclables au fait qu'il est impératif d'être conséquent avec ses actes: la protection de notre propre crâne, de nos genoux et de nos coudes devrait aller de pair avec un comportement respectueux de la santé des autres cyclistes.

Il est de même sur la route. Les cyclistes qui s'y aventurent doivent prendre en considération qu'ils se trouvent sur une voie pas tout à fait appropriée pour leur type de locomotion. Il faut donc suivre encore là des règles simples. La plus simple serait de ne pas y aller... mais la nature humaine étant ce qu'elle est.

Il me vient à l'idée l'image d'une de mes connaissances qui se rend, les matins d'été, à son travail en vélo, et ce depuis de nombreuses années. Depuis quel temps, on peut le voir pédaler coiffé d'un casque. Est-ce que ses déplacements étaient moins dangereux avant? Avant la publicité du «casque ou tu tombes sur la tête!»

Heureusement, lui et bien d'autres cyclistes respectent scrupuleusement les règles... Comme le commande simplement le bon sens.

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

Gilles Boisjoly
Directeur

François Fouquet
Directeur adjoint

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contremaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Casteau
Adjoint au directeur

Grand ménage en vue dans le secteur Marie-Victorin

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les déchets et objets hétéroclites laissés à l'abandon sur différents terrains du développement domiciliaire Marie-Victorin devraient être complètement enlevés au cours de la journée, au grand soulagement des citoyens qui demandaient à la Ville de Sherbrooke d'agir depuis un an.

C'est l'assurance donnée hier après-midi par le conseiller municipal du district du Carrefour, Jacques Jubinville, quelques heures à peine après avoir été interpellé par La Tribune sur ce sujet.

«Selon ce qu'il m'a dit (le propriétaire des terrains, Jean Roy) les travaux sont faits sur Missisquoi près de la route 220 et ils seront terminés», a indiqué M. Jubinville.

Au moins deux résidents du secteur ont confirmé par la suite à La Tribune que le nettoyage et le nivellement du terrain en bordure de la rue Missisquoi avaient été effectués hier après-midi.

«Il y a quelque chose de commencé, on va espérer que ça continue. Souvent il faut chialer pour que ça bouge», a commenté hier après-midi Marie Boilard, qui avait adressé depuis l'été dernier deux lettres de plaintes à la Ville, dont la

dernière avait été signée par huit voisins.

En matinée, hier, La Tribune avait rencontré cette résidente de la rue Yamaska qui déplore depuis l'an dernier la présence de pièces de voiture rouillées, de clôture en broche et d'un ancien réservoir de liquide inflammable (heureusement vide), sur un terrain situé à quelques dizaines de mètres de sa maison.

«J'ai moi-même fait du ménage à cet endroit, il y avait des morceaux de vitres cassées, du métal, etc..., c'était dangereux pour les enfants», devait souligner Mme Boilard.

«Un inspecteur est venu l'été dernier et a pris des photos. Il m'a dit que ça suivrait son cours, mais au bout d'un an on n'est pas plus avancé», avait-elle ajouté.

«J'ai aussi voulu profiter de la collecte spéciale de gros déchets de la Ville, j'étais prête à aller porter les morceaux d'auto au chemin, mais lorsque j'ai tenté de savoir si on les ramasserait, on m'a promené d'un service à l'autre sans que j'obtienne de réponse», souligne Mme Boilard.

Un peu plus loin, toujours en bordure de la rue Yamaska, un bout de tapis de dynamitage composé de vieux pneus est à l'abandon depuis la fin des travaux de construction, il y a un an.

Les abords de la rue Missisquoi



Un vieux réservoir de liquide inflammable, de la clôture de broche, des pièces de voiture rouillées, voilà ce que les citoyens de la rue Yamaska, dans le développement Marie-Victorin, retrouvent à quelques dizaines de mètres de leurs demeures.

étaient quant à eux jonchés de débris de toute sorte: morceaux de béton et d'asphalte, arbres morts, herbe coupée, contenants en plastique et même la paroi métallique d'une ancienne piscine hors-terre.

Même scénario au bout de la rue Robitaille, où on retrouve surtout des bouts de bois, des arbres morts, etc...

Les citoyens dénoncent également le fait que les terrains non construits soit laissés en friche, sans que l'herbe ne soit coupée, alors qu'un règlement municipal oblige en principe les propriétaires à entretenir les lieux.

Le conseiller Jacques Jubinville a expliqué que la Ville ne pouvait procéder elle-même au nettoyage sans autorisation, puisqu'il s'agit de terrains privés, ajoutant que le dossier avait été transmis aux services juridiques et qu'une mise en demeure avait été adressée au propriétaire.

Il attribue les retards à un différend entre M. Roy et son associé dans le projet Marie-Victorin, Jacques Brochu, qui serait maintenant réglé.

«Ils attendaient de voir qui allait être le propriétaire unique», signale le conseiller municipal.

Et selon lui, le fait que les travaux de nettoyage aient été entrepris quelques heures à peine après la visite sur les lieux de La Tribune «n'est que pure coïncidence».

Attachement des Sherbrookoises envers les cinq hôpitaux

Le syndicat des infirmières de Saint-Vincent demeure inquiet

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul se dit heureux de la satisfaction des citoyens à l'égard des services hospitaliers à Sherbrooke, mais met des bâtons dans les roues sur les fermetures d'hôpitaux.

«Les opinions peuvent être partagées, mais ce qui est clair c'est que les gens ne veulent pas que les hôpitaux ferment», croit la présidente du syndicat, Hélène Fournier.

Le sondage mené par la firme Everest pour La Tribune démontre notamment 76,5 pour cent des ré-

pondants jugent que les cinq hôpitaux de Sherbrooke sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population, tandis que 83,3 pour cent estiment que les services satisfont les besoins actuels.

Toutefois, 20,5 pour cent des personnes interrogées pensent que le Centre hospitalier de Sherbrooke (Sherbrooke Hospital) «pourrait fermer ses portes sans affecter les services dispensés par l'ensemble des centres hospitaliers de la région». Le Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul suit avec 10,8 pour cent.

«Je trouve que ce sont des réponses mitigées», dit à ce propos Mme Fournier, soulignant qu'«il y a quand même plusieurs possibilités, par exemple on peut penser au

CHUS avec des pavillons (les autres centres hospitaliers)», mentionne la présidente du syndicat.

L'hypothèse de la fermeture du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul avait été évoquée en avril lors des audiences de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, en marge des compressions budgétaires de 30 millions \$ sur trois ans imposées par Québec.

Elle ajoute que 50 postes d'infirmier et d'infirmière seront touchés par la fermeture de la Maison Saint-Vincent, l'unité de gynécologie-médecine et la réorganisation de l'unité de chirurgie pour en faire un département de court séjour, ce qui devra toutefois être approuvé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Action démocratique est prête

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les troupes du nouveau parti provincial Action démocratique du Québec sont prêtes en Estrie, mais ne fondent pas beaucoup d'espoir sur le nombre de candidats élus dans la région au soir du prochain scrutin général. Les noms de ceux-ci seront connus dans la semaine suivant le déclenchement de la campagne électorale.

«Nous sommes prêts, les candidats sont choisis. Nous serons bien contents si nous faisons élire un candidat. Et si c'est deux, nous serons extrêmement satisfaits», mentionne le directeur général du parti depuis Montréal, André Néron.

Si le parti ne veut pas pour le moment dévoiler les noms de ses candidats, c'est pour une question de stratégie politique, indique M. Néron. Il est possible aussi que certains comités ne soient pas représentés. «Il y a des comités où l'on con-

naît déjà les résultats», fait-il remarquer, en raison de quelques châteaux-forts péquistes ou libéraux en Estrie.

Jusqu'à maintenant, on connaît le nom d'un seul candidat dans la région. L'Action démocratique fonde beaucoup d'espoir autour de la candidature du Dr Gilles Brunel dans Shefford.

«Nous n'avons pas nécessairement de candidat vedette en Estrie», explique le directeur général. Les

Bernard Landry et les Gil Rémillard n'étaient pas connus avant d'accéder à des hauts rangs en politique. Probablement que le Dr Brunel sera aussi connu dans quatre ans.»

«Nous présentons des candidats sérieux, nous n'avons pas éprouvé de peine à en trouver de bons. Ce sont des gens connus dans votre région», insiste-t-il en précisant qu'il laisse aux candidats le soin de définir les enjeux locaux.

Ferme St-Élie enr.
Fraisière
Fraises à cueillir ou cueillies
2083, ch. Dion (Rang 6 nord)
St-Élie d'Orford
829-3917
5 minutes du Carrefour de l'Estrie
1 km du ch. St-Joseph, 12 minutes du centre-ville

En 1994, l'abonnement à l'année c'est

plus avantageux!

DEVENEZ AUTOMATIQUEMENT MEMBRE DU CLUB

Avantages plus

LaTribune

ÊTRE MEMBRE C'EST PLUS AVANTAGEUX

À chaque mois, vous avez une chance de gagner 500\$ (en argent ou en prix)

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique: $20 + 10 \times 2 - 5 \div 11 = \dots$
Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune.

Une RÉPÉTITION GRATUITE de petite annonce par année dans les pages des annonces classées de La Tribune (maximum 4 lignes de texte).

Vous pouvez RETENIR OU REPORTER LA LIVRAISON de votre quotidien pendant vos vacances.

Vous ÉLIMINEZ LA COLLECTE HEBDOMADAIRE.

Club

Avantages plus

+

LaTribune

500\$

(en argent ou en prix)

à gagner chaque mois

Veillez m'abonner au quotidien

LaTribune

184⁴⁰\$

ABONNEMENT ANNUEL

*Livraison par camelots et camelots motorisés seulement.

- Déjà abonné (payé au bureau)
- Déjà abonné (payé au porteur jusqu'au: _____)
- Nouvel abonné
- Carte de crédit
- Chèque inclus

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT, REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À:

LA TRIBUNE, ABONNEMENT PERMANENT, 1950, RUE ROY, SHERBROOKE, J1K 2X6
564-5466 et 1-800-567-6955 (région 418-514 et 819)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL. _____
DATE DU DÉBUT DE L'ABONNEMENT _____

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT: MASTERCARD VISA

NO DE CARTE _____ Date d'exp. _____
Date du paiement _____ Montant payé _____

Signature _____

MIEUX SE CONNAÎTRE

Une relève de la garde menée en douce

Coaticook

Il n'a que 27 ans que déjà il assume, graduellement, la relève de la ferme familiale. Jamais il n'a connu le travail d'usine. Jamais il n'a voulu quitter la campagne pour bosser en ville. Il a fréquenté l'école. Sa spécialité, il l'a trouvée à la polyvalente La Frontalière. En production laitière. Morte l'agriculture? Absolument pas.

Serge Boivin a fait son choix. Son avenir, c'est sur la ferme familiale qu'il entend se le bâtir. Sa conjointe, Annie Lévesque, a accepté ce mode de vie. Diplôme en finances sous le bras, elle s'est déplacée de la ville vers les grands espaces. «Je commence à m'habituer. Plus ça va, plus j'aime ça. C'est pas le même stress. Le matin, pas besoin de me casser la tête pour savoir quoi porter afin d'aller au bureau. Le seul qui n'a pas eu à s'adapter, c'est Serge. Il est né ici, il a toujours vécu ici et c'est ici qu'il va passer sa vie.»

Les parents, Armand et Julienne Boivin, ont quitté la ferme pour s'installer définitivement à Coaticook. Mais ils n'ont pas délaissé l'entreprise familiale pour autant. Quotidiennement, ils viennent donner un coup de main à leur fils. Dans les faits, ils ne se sont pas encore totalement départis de leurs intérêts.

«Nous avons conclu une entente, moi et mes parents. J'ai acheté des parts dans l'entreprise et le transfert se fera de façon graduelle. Nous sommes maintenant trois actionnaires et on se donne de trois à cinq ans pour compléter le transfert, explique Serge Boivin. Dans le contexte actuel, c'est la meilleure chose à faire.»

Diplôme

De nos jours, il est pratiquement impensable pour un jeune d'assu-



Serge Boivin a fait son choix. Son avenir, c'est sur la ferme familiale qu'il entend se le bâtir. Sa conjointe, Annie Lévesque, a accepté ce mode de vie. Diplôme en finances sous le bras, elle s'est déplacée de la ville vers les grands espaces. «Je commence à m'habituer. Plus ça va, plus j'aime ça», dit-elle.

ver de certaines choses. Nous sortons à l'occasion. On fait des petits voyages. J'aime le travail sur la ferme mais pas au point de m'enfermer complètement ici. Il suffit de compter sur de bons employés et d'apprendre à déléguer un peu. Ça nous permet de souffler à l'occasion et de voir autre chose que la ferme.»

Prendre le temps de vivre, oui, mais également tout mettre en oeuvre pour évoluer. Parce qu'en agriculture, soutient Serge Boivin, «quand t'arrêtes de grossir, tu recules.»

Mise en commun

De nos jours, le développement des entreprises agricoles doit idéalement passer par une mise en commun des intérêts de quelques producteurs. Ainsi, il est permis de croire à des regroupements de producteurs pour acheter, par exemple, certaines pièces d'équipement. Les nouvelles règles qui prévalent au GATT, l'accord de libre-échange, la chute du dollar, la compétition des producteurs américains sont autant de facteurs qui rendent presque nécessaire une mise en commun chez les producteurs agricoles.

Puis, il y a les syndicats de gestion et de relève agricole. Des forums qui permettent aux jeunes producteurs d'être mieux outillés pour faire face à l'avenir. De fait, Serge Boivin est membre actif du syndicat de gestion agricole, en plus de siéger au sein du comité provincial de la relève agricole.

Et sa conjointe Annie assume les fonctions de secrétaire du syndicat de gestion de Coaticook.

«C'est jeunes, on en voit quelques-uns revenir à l'agriculture. On aimerait par contre qu'il y en ait encore plus. Parce qu'il n'y a rien de plus désolant que de voir un producteur faire encan, vendre son équipement et délaissé complètement sa ferme, ajoute le jeune producteur. Quand ça arrive, c'est triste à voir.»

mer la relève de la ferme familiale sans qu'il y ait au préalable une entente entre les parties. Entente qui permette une passion en douce des pouvoirs.

C'est exactement la stratégie qu'ont employée les Boivin.

Et Serge n'est pas un simple habitué au travail qu'implique la production laitière. Il s'est initié dès son jeune âge aux rudiments de cette profession. Mais il a approfondi ses connaissances en s'inscrivant à un cours de production laitière alors offert par la polyvalente La Frontalière.

«J'ai bien aimé ce cours. Ça te permet de voir autre chose, d'avoir une meilleure ouverture d'esprit. En suivant ce cours, tu te retrouves avec de nouveaux outils en main, explique Serge Boivin. Et dans mon tra-

vail quotidien à la ferme, je mets en pratique certains éléments que j'ai appris dans ce cours de production laitière.»

L'agriculture n'est plus ce qu'elle était. Bien sûr, il faudra toujours

faire le train, matin et soir. Mais les producteurs agricoles ne sont plus les otages de leurs entreprises. La mentalité a évolué. Et la jeune génération, représentée par Serge et sa conjointe Annie, entend bien sûr s'engager à fond de train dans la gestion de la ferme. Mais les jeunes agriculteurs entendent aussi prendre le temps de vivre.

C'est ainsi que les soirées sont pour la plupart libres. La jeune génération se tape aussi des vacances, ce qui était impensable pour la génération précédente.

«J'ai pas l'impression de me pri-

**Textes: Michel Morin
Photos: Jean Bourbonnière**

Une ex-Montréalaise dirige East Hereford

«On dirait qu'ils m'ont fait confiance spontanément», note Ghislaine Gilbert

East Hereford

Arrivant de Montréal, elle est venue s'établir à East Hereford il y a à peine quatre ans. L'an dernier, les gens du village l'ont approchée. «On veut que vous soyez maire. Si vous acceptez, vous n'aurez pas d'opposition.»

Ghislaine Gilbert a accepté l'invitation. Aujourd'hui, elle dirige East Hereford, petite municipalité où vivent quelque 350 personnes.

«C'est assez curieux. Jamais je n'avais fait de politique. Les gens sont venus me voir. Comme ça,

ils avaient fait la même chose pour un ancien maire. On dirait qu'ils m'ont fait confiance spontanément. C'est spécial hein.»

Mme Gilbert est originaire du Saguenay. Elle en a d'ailleurs conservé l'accent typique. Mais elle a passé plusieurs années à Montréal. Elle aime la ville, sa vie culturelle. D'ailleurs, il y retourne fréquemment. Enseignante, elle oeuvre maintenant à la polyvalente La Frontalière.

Et East Hereford?

«J'aime bien. Disons que ce n'est pas le même rythme de vie qu'à Montréal mais je m'y habitue. Les gens sont gentils. Ils sont assez avant-gardistes comme, en fait, moi la demande qu'ils m'ont

faite pour que j'aie à la mairie, commente Ghislaine Gilbert. C'est assez familial. Les gens se connaissent tous. Notre plus gros problème, c'est de ne pouvoir garder nos jeunes ici. Dès qu'ils fréquentent le cégep ou l'université, on ne les revoit plus.»

Si l'exode des jeunes y est constaté, le phénomène contraire se produit chez les personnes âgées. Il arrive que des franco-américains, qui ont gagné leur vie aux États-Unis, reviennent à East Hereford pour y vivre leur retraite. De fait, plusieurs habitants de East Hereford travaillent actuellement du côté américain.

«Ici, presque tout le monde a de la parenté aux États-Unis. Les

relations sont nombreuses de deux côtés de la frontière, dit Ghislaine Gilbert. Et tout se passe très bien.»

Secteur pittoresque

Le maire Gilbert dit cependant regretter une chose, qui n'a rien à voir avec la démographie. «La route (rang 9) qui nous permet de nous rendre à Coaticook n'est pas encore pavée. En 1994, on se retrouve avec 6,7 kilomètres de route encore en gravier. C'est incompréhensible. C'est même inacceptable et la population de East Hereford en a assez. On me dit que les gens attendent l'asphalte depuis 30 ans. C'est quand même épouvantable.»

Quiconque se rend dans ce secteur de l'Estrie ne peut qu'être totalement envoûté par la beauté du paysage. Le simple fait d'emprunter la route 253 incite à respecter les limites de vitesse. Et ce n'est pas en raison de la piètre qualité du bitume. Mais plutôt pour admirer ces splendeurs naturelles.

La municipalité de East Hereford est blottie contre une chaîne de montagnes séparant le Canada des États-Unis. En fait, la frontière est constituée par une rivière. Donc, il suffit de se lever les yeux vers la montagne pour épier le sol américain.

Or, la proximité de la frontière canado-américaine a incité plus

d'un résidant d'East Hereford à aller faire ses emplettes en sol américain.

«C'était vrai il y a quelques mois, dit Ghislaine Gilbert. Mais avec le taux de change en vigueur actuellement, il n'y a presque plus personne qui va aux États-Unis. Ça reste encore un attrait pour les gens qui veulent y faire leur plein d'essence. On économise encore une dizaine de dollars sur un plein d'essence. Mais pour le reste, ça ne vaut plus la peine. C'est même plus cher d'aller magasiner dans l'état du New Hampshire. Donc, nos liens d'affaires se font surtout du côté de Coaticook.»

Compton la capitale du fruit

Compton

Compton la belle. Compton la capitale du fruit.

«Et des fruits, il y en a à plein. On peut même penser que cette culture est devenue le plus important employeur de la place. Des pommes, des pommes et encore des pommes. Cinq ou six producteurs parmi les plus importants de la région.»

Des fraises, des framboises, des bleuets nains, bleuets géants. Dits de la catégorie des petits fruits.

Pour ajouter à sa réputation de capitale du fruit, Compton récolte également des poires. De belles poires, comme on en voit habituellement dans le sud de l'Ontario.

L'expérience, tentée en 1987, par Raoul et Madeleine Ferland, donne jusqu'à maintenant des résultats étonnants. Les poires sont nombreuses, de belle qualité et il est toujours amusant de voir la réaction des visiteurs-cueilleurs devant la présence de ces poires.

«Les gens sont estomaqués, livre Madeleine Ferland. Habituellement, on ne retrouve des poires que dans le sud de l'Ontario. Ici, c'est unique au Québec et les gens sont heureux d'apprendre que nous en produisons.»

Cette année, la récolte promet, somme toute, d'être abondante. Mais moins que l'an dernier. En raison d'un hiver rigoureux, marqué d'un froid intense et persistant, quelques centaines de poiriers n'ont pas tenu le coup. Des 1400 poiriers mis en terre en 1987, à peu près 500 sont morts. Les pertes sont importantes. Mais pas au point de décourager les Ferland.

«On ne trouve pas d'explication. On a différentes variétés de poiriers et même celles reconnues comme étant les plus persistantes ont été grandement affectées, raconte Raoul Ferland. Curieusement, les variétés les plus fragiles n'ont pas été trop touchées. Nos dommages sont quand même moins importants que dans d'autres régions du Québec. Je connais des producteurs de pommes qui ont perdu quasiment la totalité de leurs arbres, des pommiers qui produisaient depuis 30 ou 40 ans et qui en avaient vu d'autres.»

Les Ferland ne se spécialisent pas que dans la production de poires. Ils comptent également des milliers de pommiers. Dans quelques

semaines, ce sera la fête. Chez eux comme chez tous les autres producteurs de pommes de Compton et de la région. La cueillette s'amorcera, les familles y viendront en grand nombre.

Et à la ferme Ferland, on retrouve toutes les facilités pour accueillir les visiteurs. L'endroit est magnifique, la propreté des lieux frappe le visiteur. Et les Ferland, eux, piaffent d'impatience à l'idée de voir leurs champs envahis par des centaines de clients.

Mission éducative

En plus de trimer dur pour assurer une bonne production de pommes et de poires, les Ferland ont développé, au fil des années, une mission éducative. Les visites d'écoliers et d'enfants en garderie sont devenues fort populaires. Même les étrangers, surtout des Français, inscrivent à leur agenda une visite à Compton.

«Dans leur pays, les Français entendent parler des grands espaces que nous retrouvons au Québec, précise Madeleine Ferland. Alors ils viennent voir de leurs yeux. Effectivement, ils sont très étonnés et enchantés de voir notre région. Et les Français affectionnent particulièrement la culture de fruits. Ça les intéresse grandement.»

En plus d'informer les visiteurs en marge de la production de pommes et de poires, les Ferland initient cette année un sentier écologique. Compte tenu de l'immense superficie de terrain qu'ils possèdent, les producteurs ont cru bon offrir, surtout à l'intention des plus jeunes, une randonnée en forêt pour qu'ils

se familiarisent avec la nature.

Ainsi, ils pourront se livrer à l'identification des nombreuses variétés d'arbres et de plantes, comme les fougères. Des fiches signalétiques seront parsemées ça et là en bordure du sentier, rendant ainsi leur plein d'essence. On économise encore une dizaine de dollars sur un plein d'essence. Mais pour le reste, ça ne vaut plus la peine. C'est même plus cher d'aller magasiner dans l'état du New Hampshire. Donc, nos liens d'affaires se font surtout du côté de Coaticook.»

«Comme on a tout ce qu'il faut ici sur la terre, on s'est dit qu'il serait bon d'en faire profiter les visiteurs, ajoute Raoul Ferland. En aménageant ce sentier écologique, on offre une autre dimension que les visiteurs peuvent découvrir.»

La cueillette des pommes et des poires, c'est évidemment une fête familiale. Parce que les adultes viennent généralement accompagner de leurs enfants. Les plus âgés ne sont pas en reste non plus. D'ailleurs, le 2 septembre, des dizaines d'ainés convergeront vers le verger Ferland. «Ça, c'est quelque chose à voir. Les gens ont du plaisir et le chanteur Jean-Guy Piché, de la Tournée du bonheur, anime très bien cette journée, ajoute Madeleine Ferland. Les personnes âgées ont bien du plaisir.»

Les visiteurs ne vont pas que chez les Ferland. Les autres producteurs de Compton reçoivent énormément de visiteurs durant les mois d'août et septembre.

«Et entre producteurs, on est très contents de voir que nous sommes tous occupés durant cette période. Si les affaires vont bien chez les autres producteurs, c'est bien tant mieux, dira Raoul Ferland. Plus il y a de visiteurs, plus nous sommes heureux. Heureux pour nous, heureux pour les autres producteurs.»



Compton récolte maintenant des poires. De belles poires, comme on en voit habituellement dans le sud de l'Ontario. L'expérience, tentée en 1987, par Raoul et Madeleine Ferland, donne jusqu'à maintenant des résultats étonnants. Les poires sont nombreuses et de belle qualité.

